



PROCÈS-VERBAL

Séance du Conseil des Suisses de l'étranger

Date 18 août 2017

Lieu Salle du Grand Conseil, Hôtel de ville de Bâle
Marktplatz 9 – 4001 Bâle

Heure de 9h00 à 18h15

Ordre du jour

1. Élection 2017 - séance constitutive du CSE
 - 1.1. Membres de l'étranger
 - 1.1.1. Résultat de l'élection des délégués des communautés suisses de l'étranger
 - 1.1.2. Élection de nouveaux membres de l'étranger
 - 1.2. Élection des membres de l'intérieur
 - 1.3. Élection du président
 - 1.4. Élection du trésorier
 - 1.5. Élection du Comité
 - Résolution «Wehrli»
 - Membres de l'intérieur
 - Membres de l'étranger
 - 1.6. Élection des membres de la Commission de la «Revue Suisse»
2. Procès-verbal de la séance du 25 mars 2017
3. Information: Président – Comité – Direction – DFAE
4. Intergroupe parlementaire
5. Forum de discussion
6. Thèmes politiques
 - 6.1. Prévoyance 2020
 - 6.2. Politique bancaire
 - 6.2.1. État de la situation
 - 6.2.2. Résolution «PostFinance»
 - 6.3. E-Voting
7. Buts de la législature 2017-2021
8. Élections futures
 - 8.1. Élections directes Mexique, Australie: Bilan
 - 8.2. Rapport Muheim - suivi
 - 8.3. Divers

9. «Revue Suisse»
10. Congrès 2018: Proposition de thèmes
11. 100 ans de la FESE
12. Reconnaissance d'associations par l'OSE
 - 12.1. Deutsch-Schweizerische Wirtschaftsvereinigung zu Düsseldorf e.V.
(groupe associé)
 - 12.2. UZH Alumni and Friends Sydney (groupe associé)
 - 12.3. Swiss Business Council Dubai & Northern Emirates
 - 12.4. Swiss Community of Texas
13. Divers

*Par souci de simplicité, la forme masculine est employée dans ce texte. Elle englobe bien entendu aussi la forme féminine.

Ordre de traitement des points à l'ordre du jour: 1.1.1.; 1.2.; 1.1.2.; 1.3.; 1.4.; 1.5.; 1.6.; 2.; 3.; 4.; 5.; 6.1.; 6.2.; 6.3.; 7.; 8.1.; 8.2.; 8.3.; 9.; 10.; 11.; 12.1.; 12.2.; 12.3.; 12.4.; 13.;

Ouverture de la séance – accueil par le président

Remo Gysin, président de l'OSE, ouvre la séance.

Il souhaite la bienvenue à tous pour la première séance de la législature 2017-2021 du CSE.

- Il salue en particulier:
- Elisabeth Ackermann, présidente du Conseil-exécutif de la ville de Bâle
- Elisabeth Augstburger, présidente du parlement du canton de Bâle-Campagne
- Joël Thüring, président du Grand Conseil du canton de Bâle-Ville
- les représentants de l'Assemblée fédérale: Filippo Lombardi, Roland Rino Büchel, Laurent Wehrli, Elisabeth Schneider-Schneiter, Claudio Zanetti, Tim Guldimann
- les représentants du DFAE: Jürg Burri, directeur de la Direction consulaire, et Simone Flubacher, déléguée aux relations avec les Suisses de l'étranger
- Beat Kaser, consul général de Suisse à Lyon
- Peter Schibli, directeur de swissinfo
- Gustav Chlestil, président de l'Auslandsösterreicher-Weltbund
- Federico Sommaruga de Suisse Tourisme
- le président d'honneur Jacques-Simon Eggly et le directeur d'honneur Rudolf Wyder.

Un remerciement spécial est adressé à l'équipe de l'OSE pour son engagement et son organisation.

Membres du CSE excusés:

- Georg Stucky (président d'honneur)
- Pierre-Yves Roten (Ile Maurice)
- Roland Isler (Australie)
- Carmen Trochsler (Australie)
- Brigitte Ackermann (Chili)
- Irène Beutler-Fauguel (Italie)
- Isabelle Moret (Suisse)
- Noemí Cruder de Constantin (Argentine)
- Roque Carlos Oggier (Argentine)
- Hermes Murrat (Liban)
- Suzanne J. Violet (États-Unis)
- Regula Rytz (Suisse)
- Lisa Faller (Allemagne)
- Philippe Bernard (Luxembourg)

Remo Gysin donne la parole à Elisabeth Ackermann, présidente du Conseil-exécutif de la ville de Bâle.

Elisabeth Ackermann souhaite la bienvenue aux présidents et aux personnes présentes au nom du Conseil-exécutif de Bâle. Il se trouve que la manifestation traditionnelle «Em Peppi si Jazz» a lieu concomitamment à la tenue de la séance du CSE. Le canton de Bâle-Ville permet aux Suisses de l'étranger de voter par la voie électronique depuis 2009, ce que ces derniers font régulièrement. D'ici à 2019, le vote électronique devrait progressivement être introduit pour tous les votants du canton de Bâle. Elisabeth Ackermann se réjouit de la tenue du CSE ici à Bâle et souhaite à tous les participants un agréable séjour.

Remo Gysin remercie Elisabeth Ackermann pour ces mots chaleureux. Il présente au Conseil l'ordre du jour qui figure au dossier.

Il propose les personnes suivantes en tant que scrutateurs: Peter Schibli (Suisse) en qualité de responsable du bureau de vote, Irène Keller-Bachmann (Costa Rica), Beat Knoblauch (Australie), Thomas Geber (Thaïlande), Ivo Dürr (Autriche).

Sarah Mastantuoni, directrice de l'OSE, indique la constatation du quorum.

Le Conseil compte au début de la séance 124 membres disposant du droit de vote, dont 108 sont présents en début de séance. Le quorum requis de 1/3 (soit 42 voix) est ainsi atteint. Le Conseil peut donc valablement délibérer.

Remo Gysin remercie chaleureusement le président d'honneur qui se déclare prêt à assumer la tâche de président de la séance pour les points 1.1 à 1.5 de l'ordre du jour. Les membres de l'intérieur d'ores et déjà en place et les membres de l'étranger déjà élus jouissent du droit de vote. Il annonce une modification dans l'ordre de traitement des points à l'ordre du jour: le point 1.2 sera traité avant le point 1.1.2.

Décisions

- Le Conseil prend acte que le quorum est atteint.
 - Les cinq scrutateurs proposés sont élus tacitement.
 - Le Conseil élit tacitement Jacques-Simon Eggly en tant que président de séance pour les points 1.1 à 1.5.
 - L'ordre du jour modifié est accepté tacitement.
-

1. Élection 2017 - séance constitutive du CSE

1.1.1. Membres de l'étranger

Vote:

Le Conseil prend connaissance du résultat des élections qui se sont tenues à l'étranger (voir document R-2017/21A).

1.2. Élection des membres de l'intérieur

Vote:

Le Conseil élit à une large majorité les membres de l'intérieur listés dans le document R-2017/21C.

1.1.2. Élection de nouveaux membres de l'étranger

Vote:

Le Conseil élit à une large majorité les nouveaux membres de l'étranger Hermes Murrat (Liban) et Urs Stirnimann (Emirats arabes unis).

1.1.2. Élection des représentants pour le siège Jeunesse

Vote:

Le Conseil élit Laura Derrer et Francisca Espinoza à l'unanimité.

1.1.2. Élection de la représentante pour la Bolivie

Vote:

Le Conseil élit Annette Aerni Mendieta à l'unanimité.

1.3. Élection du président

Vote:

Le Conseil élit de nouveau Remo Gysin à l'unanimité comme président.

1.4. Élection du trésorier

Vote:

Le Conseil élit de nouveau Peter Wüthrich à l'unanimité comme trésorier.
Le trésorier dispose d'un droit de signature collective à deux.

1.5. Élection du Comité

Résolution «Wehrli»

John McGough (Hongrie) félicite le président pour sa réélection. S'il a déposé une résolution contre l'élection de Laurent Wehrli, c'est parce que celui-ci avait voté contre la motion du conseiller national Roland Rino Büchel (Suisse) « Tous les Suisses doivent pouvoir disposer d'un compte dans une banque d'importance systémique ». Il n'a manqué que trois voix pour que les Suisses de l'étranger aient accès à un compte en Suisse. Tim Guldemann (Allemagne) et Elisabeth Schneider-Schneiter (Suisse) se sont abstenus lors de ce vote. Chaque personne a droit à une deuxième chance. C'est pourquoi, il donne à Laurent Wehrli une deuxième chance et retire sa résolution.

Jacques-Simon Eggly, président d'honneur, annonce qu'Isabelle Moret et Roland Rino Büchel se retirent du Comité mais restent au CSE.

Les trois candidats de l'intérieur sont les suivants: Filippo Lombardi, Laurent Wehrli et Claudio Zanetti. Adrian Beer, Irène Beutler-Fauguel et Suzanne J. Violet quittent le Comité.

Les sept candidats de l'étranger sont les suivants: Gian Franco Definti (Italie), Elisabeth Michel (Allemagne), David Mörker (États-Unis), Franz Muheim (Grande-Bretagne), Roger Sauvain (France), Silvia Schoch (Canada) et Sabine Silberstein (Singapour).

Elisabeth Michel a besoin de la majorité des deux tiers des votants qui sont présents pour être réélue, car elle souhaite faire usage de l'exception permettant de prolonger le mandat de délégué au CSE d'un seul mandat si la durée maximale du mandat est atteinte. Les candidats se présentent.

Vote:

Peter Schibli (Suisse) communique les résultats des élections, comptabilisés par le bureau de vote sous la surveillance de Peter Wüthrich, trésorier de l'OSE.

Comité des membres de l'intérieur: 116 bulletins de vote distribués, 107 retournés, 107 valables
La majorité absolue est de 54 voix.

Sont élus: Filippo Lombardi (104 voix), Laurent Wehrli (97 voix), Claudio Zanetti (95 voix)

Comité des membres de l'étranger: 116 bulletins de vote distribués, 107 retournés, 106 valables
La majorité absolue est de 54 voix, 78 voix pour Elisabeth Michel.

Sont élus: Roger Sauvain (99 voix), Gian Franco Definti (98 voix), Franz Muheim (92 voix), Sabine Silberstein (90 voix), David Mörker (89 voix), Silvia Schoch (86 voix). Elisabeth Michel n'est pas élue (28 voix).

Tous les membres du Comité disposent d'un droit de signature collective à deux.

1.6. Élection des membres de la Commission de la «Revue Suisse»

Sarah Mastantuoni, directrice de l'OSE, déclare que la commission de la «Revue Suisse» est l'organe de surveillance du magazine «Revue Suisse». Il y a plus de candidatures que de sièges disponibles.

Règlement et statuts:

- *La Commission de la «Revue Suisse» se compose de 5 à 7 membres. Elle compte un représentant du DFAE et un représentant de l'OSE et au moins un représentant des lecteurs de même qu'un éditeur expérimenté.*
- *Les langues allemande et française sont représentées à minima ainsi que la langue italienne dans la mesure du possible.*

Les candidats sont les suivants:

Représentants de l'édition

Claudia Iseli, italophone (en place)

Christian Zeugin, germanophone (en place)

Représentants des lecteurs

Jean-Paul Aeschlimann, francophone (en place)

Gaëlle Courtens, italophone (en place)

Christian Cornuz, francophone (nouveau)

Lisa Faller, germanophone (nouveau)

Raoul Thoos, germanophone (nouveau)

Représentants de l'OSE

Ariane Rustichelli, francophone

Vote:

Commission de la «Revue Suisse»: 116 bulletins de vote distribués, 107 retournés, 107 valables
La majorité absolue est de 54 voix.

Sont élus: Ariane Rustichelli (99 voix), Lisa Faller (79 voix), Christian Zeugin (76 voix), Claudia Iseli (70 voix), Christian Cornuz (63 voix). Jean-Paul Aeschlimann et Gaëlle Courtens ont reçu chacun 59 voix. Conformément à l'art. 11, al. 3 du règlement de l'OSE, c'est le sort qui décide.

Le cinquième siège est tiré au sort par le trésorier, Gaëlle Courtens est élue.

Remo Gysin félicite les personnes élues et remercie l'ensemble des participants.

2. Procès-verbal de la séance du 25 mars 2017

Le procès-verbal modifié a été envoyé aux membres du Conseil le 22 mai 2017. Les changements demandés ont été effectués, et le procès-verbal a été publié sur le site www.aso.ch. Il n'y a pas d'autres remarques concernant le procès-verbal.

Décision :

Le procès-verbal est approuvé tacitement.
Le président remercie la rédactrice, Ana-Karin Eidelstein.

3. Information: Président – Comité – Direction – DFAE

Remo Gysin fait référence au document R-2017/22. Il ajoute que l'OSE est intervenu auprès de Petra Gössi, présidente du PLR, concernant ses déclarations selon lesquelles les Suisses de l'étranger ne devraient pas bénéficier du bonus de CHF 70 introduit dans le cadre de la réforme de la prévoyance vieillesse 2020. Remo Gysin s'entretiendra avec Madame Gössi pendant la session d'automne.

Ariane Rustichelli, directrice de l'OSE, montre le sondage qui figure au dossier, réalisé par le Secrétariat de l'OSE entre le 18 et le 31 mai 2017. Il concerne la fréquence des séances du CSE. Tous les membres du Conseil de la législature 2013-2017 ont reçu le sondage. Les retours d'informations ont été fournis par 59 personnes ce qui porte le taux de participation à 42%. Autrement dit, le statu quo (2 séances par an en mars et en août) a été plébiscité. Le sondage sera réitéré sur la période 2017-2021.

Les deux directrices présentent l'équipe de l'OSE, voir l'annexe 2.

3. Communications du DFAE

Jürg Burri, directeur de la Direction consulaire du DFAE félicite les membres pour leur élection.

Les commentaires suivants ont été faits sur la présentation (voir annexe 3):
Le DFAE gère notamment l'émission des visas ainsi que les inscriptions, les désinscriptions et les transferts d'inscription.

Outre son centre d'informations accessible sur www.eda.admin.ch, il propose également un guichet en ligne permettant d'effectuer les inscriptions et les désinscriptions. Sa helpline est disponible 24 heures sur 24:

Helpline du DFAE

Téléphone 0041 (0) 800 247 365
E-Mail helpline@eda.admin.ch

Durant le deuxième semestre 2017, il s'agira avant tout de donner à la «Revue Suisse» une responsabilité et des ressources financières supplémentaires et de continuer à soutenir l'OSE mais aussi de numériser un plus grand nombre d'adresses électroniques de Suisses de l'étranger (62% environ sont connues). Le renforcement du lien avec les jeunes Suisses de l'étranger doit également être intensifié.

Simone Flubacher, déléguée aux relations avec les Suisses de l'étranger du DFAE, successeur de Peter Zimmerli, aborde la question des relations avec les Suisses de l'étranger. Les relations sont synonymes d'échanges et de diversité. Elle fut elle-même Suisse de l'étranger pendant 20 ans. L'étranger est pour elle synonyme de tremplin. La Suisse représente le plus petit dénominateur commun. Elle se réjouit, en tant que Bâloise, d'accueillir le Conseil dans sa ville et félicite les délégués pour leur élection.

Beat Knoblauch (Australie) rend hommage au DFAE pour l'excellence de ses prestations. La question des relations avec les jeunes Suisses de l'étranger est un thème extrêmement important. Les efforts déployés par le DFAE en ce sens sont remarquables. Le consul général Ernst Steinmann, par exemple, des soirées d'information dont le thème principal était la nationalité suisse.

Hans-Georg Bosch (Afrique du Sud) déplore cependant la modification de la loi au 1.1.18 qui prévoit de durcir les conditions d'obtention de la nationalité suisse avec l'exclusion de la troisième génération.

Constantin Kokkinos (Grèce) se réjouit que la Confédération s'intéresse aux communautés suisses à l'étranger. Toujours difficile cependant au niveau local de savoir ce que le DFAE peut faire pour les Suisses de l'étranger. Les Suisses de l'étranger apprécieraient un contact direct entre le DFAE et la Suisse.

Jürg Burri déclare qu'il existe bel et bien une révision de la loi sur la nationalité qui entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2018 et recommande de lire à ce sujet la «FAQ - Foire aux questions» sur le site Web du Secrétariat d'États aux migrations (SEM) à la rubrique Nationalité suisse (<https://www.sem.admin.ch/sem/de/home/themen/buergerrecht/faq.html>).

Le DFAE tente de promouvoir le contact direct entre le DFAE et la communauté suisse en participant aux Congrès. Ses membres se tiennent à disposition si les délégués souhaitent d'autres contacts avec le DFAE. Les relations avec les Suisses de l'étranger font partie de la défense des intérêts.

Remo Gysin remercie le DFAE et l'ambassadeur Burri pour le travail de partenariat et la bonne collaboration.

4. Intergroupe parlementaire

Elisabeth Schneider-Schneiter (Membre de l'intérieur, Conseillère nationale PDC ; BL) présente l'intergroupe parlementaire «Suisses de l'étranger», qui existe depuis 2004 et compte près de 100 membres issus des différents partis. Elle en exerce la co-présidence avec Carlo Sommaruga (PS/ GE) et Franz Grüter (UDC/ LU). Ce groupe traite de thèmes concernant les intérêts des partis et des Suisses de l'étranger. Des thèmes d'actualité sont abordés tels que le vote électronique et la double nationalité. Elle est intervenue devant le Conseil au sujet de la perte de la double nationalité en cas de nouvelle naturalisation. La politique bancaire est une autre thématique. Elle espère que le groupe trouvera ici des solutions en lien avec la motion Lombardi et la motion de la Commission de politique extérieure du Conseil national (CPE-N), qui satisfassent au CSE. Il est un autre sujet qui n'a pas été traité mais qui a trouvé écho au sein de la CPE: il s'agit du réseau extérieur global. La stratégie du Conseil fédéral n'est pas toujours claire pour les membres. Pour elle, il ne convient pas seulement de réagir, mais d'apporter aussi de nouveaux thèmes. Le groupe doit être vu comme un Think Tank pour le Conseil des Suisses de l'étranger. Une collaboration active entre l'OSE et l'intergroupe parlementaire «Suisses de l'étranger» est souhaitable.

Remo Gysin remercie Elisabeth Schneider-Schneiter pour sa présentation ainsi que pour la bonne collaboration. Il informe le Conseil que Madame Schneider-Schneiter est également présidente de la chambre de commerce des deux Bâles.

Tim Guldemann (Allemagne) estime que la collaboration entre le Parlement et les Suisses de l'étranger n'est pas optimale. Il y aurait pour la «Cinquième Suisse» en Suisse une énorme «bonne volonté», comme en témoigne le crédit accordé à la «Revue Suisse». La question est de savoir si cette «bonne volonté» est réellement exploitée au niveau parlementaire. Il tentera, au moyen d'une motion, de faire en sorte que le Conseil fédéral présente chaque rapport relatif à une nouvelle loi en lien avec les Suisses de l'étranger.

Franz Muheim (Grande-Bretagne) se pose la question de savoir combien de membres de l'intergroupe parlementaire «Suisses de l'étranger» sont présents aujourd'hui à la séance. Pour pouvoir comprendre les problèmes des Suisses de l'étranger, le dialogue doit être intensifié. Il propose d'organiser une séance commune à Berne.

Le CSE interrompt la séance, sur proposition de Remo Gysin, pour observer une minute de silence en hommage aux victimes de l'attentat en Espagne.

Suite de la séance :

5. Forum de discussion

Modération : Sabine Silberstein, membre de l'étranger (Singapour).

Guido D'Auria, représentant du «Youth Parliament of the Swiss Abroad» (YPSA), le parlement des jeunes Suisses de l'étranger, remercie le CSE de la confiance accordée aux jeunes Suisses de l'étranger. L'YPSA se réjouit que les jeunes Suisses de l'étranger aient pu éveiller l'intérêt du Conseil. Lors

de la dernière séance du CSE qui s'est tenue en mars, tous les membres ont reçu le rapport annuel de l'YPSA indiquant les objectifs qui ont été atteints. L'YPSA se réjouit de la poursuite de la collaboration avec le CSE.

John McGough (Hongrie) propose d'organiser une fois par an une rencontre à Berne entre l'intergroupe parlementaire et le CSE.

Elisabeth Schneider-Schneiter (Suisse) est prête à organiser cela durant une session, durant la pause de midi par exemple.

Erich Bloch (Israël) demande des informations sur la réglementation sur les frais pour les membres du Conseil. Il demande que l'on se souvienne du caractère urgent pour le CSE et attend une proposition concrète sur le thème.

Remo Gysin explique quelles sont les différences en matière de remboursement des frais selon l'origine géographique. La réglementation sur les frais est en attente de financement. Sur la base du prochain budget, le Comité pourra décider si l'introduction de la réglementation sur les frais sera ou non mise en place au début de l'année prochaine.

Victor Weiss (Israël) aborde la question de la relation avec les Suisses de l'étranger, que le Conseil souhaite renforcer. Il en va de l'amélioration de l'image. Peut-être faudrait-il constituer un groupe de discussion pour contribuer à promouvoir les objectifs et l'image de l'OSE auprès des Suisses de l'étranger. Il souhaite par exemple que les délégués et le Comité se montrent davantage à l'étranger.

Peter Wüthrich (Suisse) déclare que les déplacements du président et des membres du Comité sont eux aussi limités par le budget et appelle à la compréhension. S'il souhaite respecter les règles démocratiques, le Conseil ne devrait pas s'organiser de façon à ce que seuls ceux qui disposent d'un certain revenu puissent assumer les fonctions de délégué. C'est pourquoi il soutient le projet. Les délégués devraient recevoir un dédommagement pour les frais de voyage.

Vincent Croset (Grande-Bretagne) souhaite que la représentation des Suisses de l'étranger au Parlement figure sur la liste des priorités. Bien que Tim Guldemann, Suisse de l'étranger, ait été élu au Conseil national comme représentant du canton de Zurich, sa réélection n'est pas garantie. Un groupe de discussion pourrait émettre des propositions pour une meilleure représentation des Suisses de l'étranger au Conseil national. Les Suisses de l'étranger pourraient ainsi s'adresser à un plus grand nombre de personnes en cas de problèmes.

Constantin Kokkinos (Grèce) pense qu'il n'est pas acceptable que seul un représentant soit élu par hasard au Parlement pour 775 000 Suisses de l'étranger et que celui-ci ne participe occasionnellement aux séances. Monsieur Eggly s'est adressé en français et tout le reste de la séance s'est déroulée en allemand. Prendre en compte les francophones est également une question de représentativité.

La question de Monsieur Croset concerne tous les membres et il serait prêt à apporter sa contribution.

Filippo Lombardi (Suisse) tente depuis des années de représenter la Suisse italienne au Parlement. Tous font un effort pour éviter que l'anglais ne prenne subitement le dessus pendant les séances. Le Conseil s'efforce de conserver l'usage des langues nationales.

Passons maintenant aux sièges des Suisses de l'étranger au Parlement, une question qui est toujours d'actualité et qui fait l'objet de débats au Parlement. Un 27^e canton, comme l'envisageait Pierre Aubert, ancien Conseiller fédéral, n'a pas pu voir le jour, car selon le droit fédéral un canton constitue une unité territoriale rattachée au sol du pays. Il pense également qu'une représentation politique est possible, mais que la procédure sera très longue. Le Conseil devrait élaborer une proposition susceptible de trouver un consensus et de recueillir une majorité, de façon à ce qu'elle puisse avoir une chance en votation populaire.

Une étape intermédiaire pour parvenir à cet objectif – et c'est là le dessein de la nouvelle loi sur les Suisses de l'étranger – consiste à donner à la communauté des Suisses de l'étranger une dignité et un statut juridique faisant état de ses droits et de transformer le CSE en un organe dont la représentativité ne peut pas être remise en question. Des règles juridiques solides doivent être définies pour que le CSE fonctionne le mieux possible.

Hans-Georg Bosch (Afrique du Sud) se pose la question de savoir ce que les membres du Conseil, qui sont répartis dans le monde entier, font dans le cadre de leur fonction pour les Suisses de l'étranger dans les pays représentés. Ils ne peuvent représenter les intérêts que s'ils collaborent avec les consulats pour que les informations soient mieux diffusées, comme par exemple le 9 octobre, date à laquelle une soirée d'information sera organisée à Capetown, en présence des deux délégués pour l'Afrique du Sud, Marcie Bischof et Hans-Georg Bosch, ainsi que de Remo Gysin.

Sabine Silberstein (Singapour) déclare rédiger un rapport après chaque séance, qu'elle envoie à tous les Suisses de l'étranger de sa région, ainsi qu'aux ambassades et aux associations suisses.

Christian Cornuz (France) dirige une association dans les Pyrénées. Lorsque le consulat de Bordeaux a fermé, nombre de personnes ont dû se rendre à Marseille ou Paris pour régler des affaires consulaires. Mais quand on a plus de 80 ans, comment faire? Le bus du DFAE censé parcourir le pays se fait toujours attendre.

Concernant l'intervention de Monsieur Weiss, il estime que l'on peut très bien voyager à ses propres frais. Pendant les vacances, les délégués peuvent avoir la possibilité de rendre visite à d'autres Suisses dans d'autres pays.

Jürg Burri n'était pas au courant qu'un bus avait été annoncé en France. Le DFAE possède en l'occurrence quatre arrondissements consulaires qui couvrent l'ensemble du territoire français. C'est toujours la même question: le DFAE doit-il rester proche des clients ou maintenir les consulats aux endroits où vivent la majorité des Suisses? Le DFAE tente de concilier les deux et ne sera donc pas en mesure d'ouvrir une nouvelle section consulaire à Bordeaux de sitôt. Il existe cependant un très grand nombre de possibilités pour gérer les affaires consulaires en ligne.

Sabine Silberstein (Singapour) met fin au forum de discussion.

6. Thèmes politiques

6.1. Prévoyance vieillesse 2020

Un débat contradictoire sur la prévoyance vieillesse 2020 opposant le conseiller national Tim Guldimann, en faveur de la réforme, et François Baur, économiste suisse, est organisé. Le débat est animé par Filippo Lombardi, vice-président de l'OSE.

Tim Guldimann (Allemagne):

- Du point de vue du contenu, le paquet est justifié et équilibré. Le financement est stabilisé et, en cas de rejet en votation, la négociation d'un compromis au cours des dix prochaines années est improbable.
- Il comprend des avantages pour la «Cinquième Suisse»: Les délais d'assurance pré-alables en Suisse pour les Suisses de l'étranger sont réduits, dans certains cas, de cinq à trois ans.
- La prévoyance est complète: le 2^e pilier et l'AVS sont liés.
- La réforme apporte une réelle augmentation des rentes: les CHF 70 supplémentaires par mois ne sont pas compensés, à l'étranger, par une déduction des prestations complémentaires, celles-ci n'étant versées qu'en Suisse.
- L'âge de la retraite est flexible.
- La réforme pallie les désavantages relevant de la prévoyance professionnelle pour les personnes qui perdent leur emploi à partir de l'âge de 58 ans.

François Baur (Suisse):

- La réforme n'est pas durable.
- Des fonds supplémentaires devraient être générés. Les prestations de l'AVS ont été développées mais ne sont pas garanties dans le temps.
- Les jeunes doivent payer.
- Les moins de 45 ans reçoivent certes les CHF 70 par mois supplémentaires, mais doivent s'acquitter de la TVA et souffrent de la baisse du taux de conversion.
- Les retraités ne reçoivent pas les CHF 70 par mois, doivent supporter le taux de conversion et s'acquitter de la TVA.
- À partir de 2035, la Suisse devrait avoir une contribution non financée de 1 à 7 milliards de francs.

- Une augmentation modérée et progressive de l'âge de la retraite est donc inévitable.

Décision

Le Conseil soutient la réforme de la prévoyance vieillesse 2020 et décide, à 88 voix contre 22 et 8 abstentions, de donner un mot d'ordre en faveur de la réforme pour la votation du 24 septembre 2017.

6.2. Politique bancaire

6.2.1. État des lieux

Remo Gysin revient sur la conférence de presse qui a eu lieu le jeudi 17 août et à laquelle bon nombre de journalistes étaient présents. L'OSE y a présenté ses nouvelles stratégies sur les banques et qui se déclinent à trois niveaux: les banques d'importance systémique, les banques publiques (Confédération et banques cantonales) et les banques privées. L'OSE s'adresse aussi bien aux banques individuellement qu'aux fédérations, comme l'association suisse des banquiers ou l'Union des Banques Cantonales Suisses. À la demande du CSE, la présidente de la Confédération, Doris Leuthard, a été interpellée, malheureusement sans rencontrer le succès escompté. Dès lors, une égalité de traitement entre Suisses de l'intérieur et de l'étranger doit être obtenue à travers le soutien du parlement. Il s'agit désormais d'approcher également les propriétaires (Conseil fédéral et gouvernements cantonaux) directement ou à travers les parlements cantonaux.

Roland Rino Büchel (Suisse) déclare que des interventions sont en cours au niveau des banques d'importance systémique. Il a déposé, il y a deux ans, une motion qui a été refusée. Filippo Lombardi a cependant déposé la même motion au Conseil des États et a obtenu 35 signatures sur 46 conseillers au total. Cette motion demandait à ce que les banques d'importance systémique soient contraintes d'accepter les Suisses de l'étranger en contrepartie de la garantie implicite de l'État. Le Conseil fédéral a cependant proposé de rejeter la motion lors de sa séance du 16.08.2017.. Il y a cinq ans, une intervention parlementaire, allant dans le même sens, avait été déposée au Conseil national et avait été acceptée. Elle a ensuite malheureusement été rejetée par le Conseil des États. Laurent Wehrli, membre de la Commission de politique extérieure (CPE) a obtenu que la CPE accepte que PostFinance traite les clients suisses de l'étranger de manière similaire aux Suisses de Suisse. Aujourd'hui, nous sommes confrontés à des Suisses de plus en plus mobiles. Et s'ils ne peuvent plus conserver l'hypothèque parce qu'ils sont envoyés à l'étranger, la Suisse commet une grosse erreur. Erich Bloch (Israël) a attiré l'attention sur le problème des banques il y a dix ans déjà. En Israël, de nombreuses personnes âgées ouvrent un livret d'épargne pour leur descendance. Ces fonds n'exigent pas d'opération bancaire.. Chaque mois, des frais sont perçus. On peut ainsi estimer la durée jusqu'à ce que l'avoir soit consommé par les frais.

Hans-Georg Bosch (Afrique du Sud) informe sur des discussions conduisant à ce que les Suisses de l'étranger paient moins de frais et moins d'intérêts. Ce ne sont peut-être pas les banques de Suisse mais cela peut aider. Les clubs suisses en Afrique du Sud ont réussi à trouver des solutions avec des banques à Jersey,

Constantin Kokkinos (Grèce) pense que le CSE est sur la bonne voie. Les médias et le grand public en parlent.

6.2.1. Résolution «PostFinance»

John McGough (Hongrie) dit qu'il a écrit sa résolution sous le feu de la colère. Dans l'intervalle, Filippo Lombardi a promis de déposer une intervention parlementaire. Laurent Wehrli a déjà déposé une intervention parlementaire. Dès lors, si le Conseil devait décider d'attaquer PostFinance cela équivaldrait un coup de poignard dans le dos de Filippo Lombardi. Il retire sa résolution, sous réserve qu'une solution satisfaisante soit trouvée d'ici la prochaine séance du CSE.

John McGough (Hongrie) retire sa résolution („Résolution“ voir Annexe 4)

6.3. Vote électronique

Ariane Rustichelli, directrice de l'OSE, fait référence au document R-2017/23D qui a été envoyé au Conseil. Le plus important pour les prochaines votations est qu'il y a dorénavant huit cantons qui donnent aux Suisses de l'étranger la possibilité de voter électroniquement. 75 000 Suisses de l'étranger pourront ainsi voter par ce biais lors de la votation fédérale du 24.09.2017.

Karl Hans Schmid (Colombie) explique que la Colombie compte près de 700 Suisses de l'étranger inscrits au registre électoral. Malheureusement, ces derniers ne peuvent pas faire usage de leur droit de vote, de même que dans d'autres pays d'Amérique du Sud, parce que les documents de vote arrivent en retard, voire n'arrivent pas du tout. Il est conscient que l'art. 12 al. 4 de l'ordonnance sur les Suisses de l'étranger du 7 octobre 2015 ne prévoit aucun recours possible en cas de réception tardive du matériel de vote. Cependant, il existe aujourd'hui des moyens qui permettent de garantir que le matériel de vote arrive à temps. Il est évident que le législateur n'a aucune influence sur l'efficacité des services postaux d'autres pays. Ne rien entreprendre ne représente toutefois pas une solution non plus.

Hans-Georg Bosch (Afrique du Sud) explique que le code de sécurité demandé pour pouvoir voter électroniquement est envoyé par la poste et arrive aussi trop tard. Nous devons introduire une identification électronique. Tant que les documents seront acheminés par la poste, le vote électronique restera une utopie.

Tim Guldemann (Allemagne) déclare que la procédure avance plus lentement que prévu. Le Chancelier de la Confédération Walter Thurnherr fait avancer le dossier. D'un côté, Genève et La Poste doivent procéder à des ajustements techniques d'ici début 2018 et, d'un autre côté, l'OSE doit écrire aux cantons pour leur montrer combien il est important d'avancer rapidement sur ce dossier. Si tout se passe bien, un plus grand nombre de Suisses de l'étranger devraient pouvoir voter électroniquement en 2019 par rapport à 2015.

Ariane Rustichelli, directrice de l'OSE, déclare que le vote électronique constituera un point très important dans les buts 2017-2021 et que l'OSE se battra pour que les Suisses de l'étranger puissent voter électroniquement. À noter que certains Suisses de l'étranger pourront avoir des difficultés à participer aux élections et aux votations dans certains pays, tant que les codes seront envoyés par la poste. Ce point sera traité également au Parlement.

7. Buts de la législature 2017-2021

Ariane Rustichelli, directrice de l'OSE, fait référence au document R-2017/24.

Jacques Antoine Mächler (Pérou) a déposé une proposition visant à ajouter un but concernant la création d'un statut de détachés par un organisme public pour les professeurs des écoles suisses à l'étranger.

Il se considère comme le représentant des écoles suisses à l'étranger présentes dans 10 pays. Il voit un danger pour les écoles suisses car il est toujours plus difficile de recruter des professeurs suisses pour ces écoles. Il détaille une statistique. Selon lui, la raison en est que les professeurs des écoles suisses n'ont pas de sécurité sociale satisfaisante à l'étranger. Il serait dans l'intérêt des Suisses de l'étranger d'améliorer cela. Une décision positive du CSE soutiendrait educationsuisse dans la poursuite de son but d'améliorer le statut des professeurs des écoles suisses à l'étranger.

Hans Ambühl (Suisse), Président d'educationsuisse, confirme le problème du statut des professeurs des écoles suisses à l'étranger et que l'administration fédérale travaille intensivement à trouver une solution. Il serait d'accord avec la formulation du but, telle qu'elle figurait dans la première version allemande envoyée aux délégués. Le soutien de l'OSE est important.

Le Comité propose la formulation suivante:

« Création d'un statut pour les professeurs suisses des écoles suisses à l'étranger en collaboration avec educationsuisse. La responsabilité principale relève d'educationsuisse. »

Décision:

Le Conseil adopte, à l'unanimité, la proposition du Comité.

Beat Knoblauch (Australie) s'oppose à la description des buts sous le point 2 – Élections 2021. Nous devons faire en sorte que tous les Suisses de l'étranger inscrits au consulat général puissent voter, et pas uniquement ceux qui sont également inscrits en Suisse. Plus l'électorat est important, plus la procédure est démocratique. Il faut attirer encore plus d'intérêt et cela n'est possible que si l'électorat est élargi.

Peter Ehrler (Nouvelle-Zélande) estime qu'il n'est pas acceptable que seuls 150 000 Suisses de l'étranger environ puissent voter. Il demande que tous les Suisses de l'étranger enregistrés auprès de l'ambassade puissent participer aux élections.

Franz Muheim (Grande-Bretagne) ajoute que le groupe de travail partage cet avis et prendra en considération ce point lors des discussions à venir.

Patrick Wyss (Mexique) explique qu'au Mexique, tous les Suisses de l'étranger annoncés auprès de l'ambassade avec leur adresse e-mail peuvent participer à l'élection. Des délégués du Mexique. Les candidats doivent cependant être inscrits au registre électoral. Le vote électronique a été effectué sur la plate-forme du canton de Genève, de manière exemplaire et sans problème, avec le soutien de l'OSE et du DFAE. Le plus compliqué consiste à rallier les plus jeunes. En utilisant la voie électronique, nous potentialisons les chances de susciter un intérêt pour le CSE

Tim Guldemann (Allemagne) prie de faire en sorte que le problème de l'assurance-maladie soit traité avec plus d'importance qu'il ne l'a été jusqu'à présent.

Décision:

Le Conseil accepte à une large majorité les buts de la législature 2017-2021.

8. Élections futures

8.1. Élections directes Mexique, Australie: Bilan

Sarah Mastantuoni, directrice de l'OSE, informe sur les deux projets pilotes menés en Australie et au Mexique, qui sont présentés en vidéo sous le lien <https://www.youtube.com/user/SwissCommunityorg>. Les projets-pilotes ont montré qu'il était possible d'organiser des élections directes avec succès. Elle remercie le DFAE pour son aide précieuse, tant sur le plan financier que logistique. Elle remercie également les représentations suisses en Australie et au Mexique, en particulier Ulrich Haug et Ernst Steinmann. Un grand merci est également adressé au canton de Genève pour avoir mis à disposition sa plate-forme ainsi qu'aux délégations du Mexique et de l'Australie qui ont réalisé un important travail en matière de coordination et d'information.

Il s'est avéré malheureusement que le CSE n'avait pas une notoriété suffisante dans les pays. Les délégués devraient désormais œuvrer pour faire connaître davantage le Conseil. Les élections se sont exclusivement déroulées par Internet.

Patrick Wyss (Mexique) affirme que l'information nécessaire a été reçue immédiatement, de manière simple et compréhensible. Il n'y a pas d'argument pour ne pas envoyer l'information par Internet.

Beat Knoblauch (Australie) considère que les élections se sont déroulées de façon extraordinairement démocratique. En Australie, huit candidats se sont présentés. Parmi eux, de jeunes gens qui participaient car il s'agissait d'une nouveauté. La difficulté fut de présenter les candidats devant les électeurs.

Sarah Mastantuoni, précise que le CSE devra décider s'il y a lieu ou non de poursuivre ce modèle à l'avenir. Le groupe de travail de l'OSE soumettra des propositions.

8.2. Rapport Muheim - suite

Franz Muheim (Grande-Bretagne) mentionne le rapport du groupe de travail qui a été remis au CSE lors de la séance de mars. Un certain nombre de propositions et de recommandations ont été formulées sur ce rapport et 12 d'entre elles ont entre-temps été traitées. Le groupe de travail poursuivra ses travaux et un nouveau cahier des charges est présenté au CSE :

- 1) *Intégration de groupes virtuels à l'OSE et rôle des associations suisses et des organisations faitières*
- 2) *Information sur le Conseil des Suisses de l'étranger et ses activités afin de mieux le faire connaître auprès des Suisses de l'étranger mais également en Suisse (inputs sur les options possibles).*
- 3) *Recommandations sur la recherche de candidats pour le CSE et définition des critères à remplir par les candidats*
- 4) *Recommandations sur la définition de la future base électorale pour le CSE (définition du droit de vote actif et passif)*

- 5) Propositions relatives à l'intégration des jeunes dans les structures de l'OSE
- 6) Le groupe de travail est libre de traiter d'autres questions pertinentes (par ex. circonscriptions électorales).

Remo Gysin remercie les pays pilotes et tous les responsables de même que le DFAE pour leur aide. Les membres du groupe de travail ne seront pas définis aujourd'hui, sachant qu'il s'agit d'un Conseil avec une nouvelle composition et que tous ses membres ne sont pas encore connus.

Jean-Paul Aeschlimann (France) souhaite une présentation plus détaillée des résultats et demande à Franz Muheim de s'en charger. Le fait que le Comité et le groupe comptent neuf Suisses allemands et seulement un membre francophone le dérange légèrement. Toutes les discussions ont eu lieu en allemand et aucun résumé n'a été fait en français. Il souhaite une représentation équilibrée des langues dans le nouveau groupe de travail.

Franz Muheim (Grande-Bretagne) précise que les procès-verbaux ont été rédigés en allemand et en français, et ce à chaque séance.

Décision:

Le Conseil approuve à une large majorité la proposition du Comité suivante:

1. Approbation du cahier des charges du groupe de travail tel que proposé.
2. Franz Muheim est confirmé dans ses fonctions de président du groupe de travail.
3. Le CSE charge Franz Muheim, ancien et nouveau président du groupe de travail, de définir la composition définitive du futur groupe de travail, en collaboration avec la Direction et le président de l'OSE.

8.3. Divers

Pas de remarques.

9. «Revue Suisse»

Ariane Rustichelli, directrice de l'OSE, fait savoir que l'OSE reprendra la responsabilité entrepreneuriale totale de la «Revue Suisse» à compter de 2018. L'ancien contrat avec le DFAE a expiré et a été remis à jour. Dorénavant, l'OSE sera également responsable de l'impression. De plus, l'OSE supportera le risque financier. L'OSE continue de vendre des annonces et conservera désormais 100% des recettes (au lieu de 30%). Cela signifie également que les subventions de la «Revue Suisse» ne sont plus affectées à ce poste, mais au poste «Information des Suisses de l'étranger».

, Compte tenu du fait que les nouveaux médias ont évolué rapidement et qu'il s'agit de créer de nouvelles synergies, un nouveau contrat avec swissinfo en sur le point d'être conclu. Il a pour but premier de renforcer la collaboration entre swissinfo et l'OSE pour le bien de la «Cinquième Suisse».

Marko Lehtinen, rédacteur en chef de la «Revue Suisse», annonce que la «Revue Suisse» est un magazine lu par quelque 450 000 Suisses de l'étranger. Il possède une structure relativement complexe, paraît en quatre langues et possède également 12 rédactions régionales au sein desquelles la partie régionale est rédigée dans la langue régionale. Ces parties sont écrites par des rédacteurs indépendants. Les associations suisses peuvent se présenter dans la «Revue Suisse» et toucher ainsi tous les Suisses de l'étranger. De plus, la «Revue Suisse» fait non seulement le lien entre les Suisses de l'étranger et leur patrie mais aussi entre eux. C'est pourquoi on y trouve également des articles ayant trait à la culture, au sport, etc.

Vous trouverez plus d'informations sur la «Revue Suisse» sous le lien <http://www.revue.ch>

Beat Knoblauch (Australie) aborde le thème de la politisation du Conseil. Les influences politiques sont de plus en plus présentes. Les Suisses de l'étranger qui ont le droit de vote à l'étranger ont souvent du mal à savoir quels sont les partis ou conseillers nationaux et conseillers aux États qui soutiennent la cause des Suisses de l'étranger. C'est pourquoi il dépose une motion demandant à l'OSE de tenir un registre et de publier la position de chaque parti et parlementaire sur les questions ayant trait aux Suisses de l'étranger d'ici 2021.

Remo Gysin informe que le Comité est disposé à considérer cette proposition, déposée hors délai, comme une suggestion Il prendra position lors de la prochaine séance du CSE.

10. Congrès 2018: Propositions de thèmes

Remo Gysin mentionne les thèmes définis proposés par le Comité. Il n'y a pas d'autres remarques au Conseil.

Décision:

Le Conseil approuve par 65 voix contre 19 le thème «La Suisse sans l'Europe – l'Europe sans la Suisse».

11. 100 ans de la FESE

Remo Gysin félicite la Fondation pour les enfants suisses à l'étranger (FESE) pour ses 100 ans d'existence. Il est impressionnant de constater tout ce que la Fondation a accompli en 100 ans. La FESE a effectué un travail de pionnier et est un pilier important de l'OSE. Il l'en remercie. .

Philippe Vuillemin (Suisse), président de la FESE, revient sur la naissance de la Fondation, en 1917, pendant la guerre Des femmes se sont inquiétées de la situation des enfants dans les régions touchées par la guerre et ont décidé de réagir pour remédier à la situation. Vous en découvrirez plus sur la FESE sous le lien <http://www.aso.ch/de/angebote/kinderlager-und-jugendangebote/stiftung-fuer-junge-auslandschweizer>

12. Reconnaissance d'associations par l'OSE

Décision:

Le CSE décide de reconnaître in globo les associations suivantes à l'unanimité :

12.1. Deutsch-Schweizerische Wirtschaftsvereinigung zu Düsseldorf e.V. (groupe associé)

12.2. UZH Alumni and Friends Sydney (groupe associé)

12.3. Swiss Business Council Dubai & Northern Emirates

12.4. Swiss Community of Texas

13. Divers

Remo Gysin souhaite également féliciter Suisse Tourisme pour ses 100 ans d'existence. Il remercie Jürg Schmid et Federico Sommaruga pour les 10 années de collaboration excellentes et intenses.

Il informe par ailleurs sur plusieurs membres du Comité qui se retirent du Comité.

Parmi ceux-ci: Elisabeth Michel (Allemagne) reste au CSE, Suzanne J. Violet (États-Unis), Irène Beutler-Fauguel (Italie), Isabelle Moret (Suisse) reste au CSE, Adrian Beer (Espagne) et Roland Rino Büchel (Suisse) reste au CSE. Il remercie tous les participants du fond du cœur pour la bonne collaboration, parfois pendant des décennies,.

Il remercie également les membres du Conseil pour leur participation active aux débats intenses du CSE. Il

La séance est levée à 18h17.

Rédactrice du procès-verbal: Ana-Karin Eidels-
tein



Eingereicht von John McGough, Delegierter aus Ungarn
Eingereicht am 5. Juni 2017

Resolution Nationalrat Wehrli nicht in den Vorstand

Der Auslandschweizerrat spricht sich gegen die Aufnahme von Laurent Wehrli in den ASO-Vorstand aus. Er hat mit seiner Weigerung, der Motion 15.4029 von ASO-Vorstand und Nationalrat Roland Büchel „Systemrelevante Banken müssen allen Schweizer Bürgern eine Kontoverbindung ermöglichen“ in der diesjährigen Sondersession des Nationalrats den Auslandschweizern einen Bärenienst erwiesen und jahrelange Bemühungen des Auslandschweizerrats zunichte gemacht, den im Ausland lebenden Schweizer Bürgerinnen und Bürgern einen diskriminierungsfreien Zugang zu Bankdienstleistungen in der Schweiz zu ermöglichen.

Begründung:

Selbstverständlich ist jedes Mitglied sowohl des Nationalrats wie auch des Auslandschweizerrats frei in seiner Meinungsäusserung und natürlich auch in seinem Stimmverhalten. Hingegen hat der Vorstand der Auslandschweizerorganisation die Interessen der Auslandschweizer mit maximaler Kraft zu verfolgen, weshalb Rückenschüsse, sei es durch mangelnde Information seiner Mitglieder oder durch gezieltes, gefasstes Beschlüssen zuwiderlaufendes Handeln, zu vermeiden sind. Das aktuelle Ziel von ASO und ASR eines möglichst diskriminierungsfreien Zugangs zu Schweizer Bankdienstleistungen kann nur dann erreicht werden, wenn der ASO-Vorstand geschlossen handelt und sich nicht durch Abweichler auseinander dividieren lässt

Durch John McGough zurückgezogen am 18.08.2017

Déposée par John McGough, Délégué de Hongrie
Déposée le 5 juin 2017

Résolution contre l'élection du conseiller national Wehrli au Comité

Le Conseil des Suisses de l'étranger se prononce contre l'élection de Laurent Wehrli au sein du Comité de l'OSE, au motif qu'il a repoussé la motion 15.4029 présentée cette année, lors de la session extraordinaire du Conseil national, par le Comité de l'OSE et le conseiller national Roland Büchel, qui demandaient que «tous les Suisses de l'étranger puissent ouvrir un compte dans une banque d'importance systémique». Non content de rendre un mauvais service aux Suisses et Suissesses de l'étranger, Laurent Wehrli a ruiné des années d'efforts déployés par le CSE pour permettre aux ressortissants suisses de l'étranger d'accéder, sans discrimination aucune, aux services bancaires proposés en Suisse.

Exposé des motifs:

Il va sans dire que tout membre du Conseil national comme du Conseil des Suisses de l'étranger jouit de la plus totale liberté d'expression et du plein exercice de son droit de vote. En revanche, le Comité de l'Organisation des Suisses de l'étranger est tenu de défendre les intérêts des Suisses de l'étranger avec la dernière énergie. Il doit en particulier s'abstenir de tout coup de poignard dans le dos, que ce soit en omettant d'informer ses membres ou en s'autorisant des actions ciblées, contraires aux décisions entérinées. Car l'objectif commun que poursuivent actuellement l'OSE et le CSE – à savoir garantir aux Suisses de l'étranger un accès indiscriminé aux services bancaires offerts en Suisse – ne pourra être atteint que si le Comité de l'OSE est déterminé à agir et à faire fi des tentatives de division orchestrées par quelques dissidents.

Résolution retiré par John McGough le 18.08.2017

ASO-Team

Direktion



Sarah Mastantuoni,
Direktorin
und Leiterin
Rechtsdienst

Direktion



Ariane Rustichelli,
Direktorin
und Leiterin
Communications
& Marketing

Jugenddienst



Daniel Bijsterbosch,
Leiter



Angela Husi



Marie Bloch



Miriam Thüler

Schweizer Revue



Marko Lehtinen,
Chefredaktor



Sandra Krebs



Ursula Schindler



Attila Kiskéry

Rechtsdienst



Attila Kiskéry

Buchhaltung



Attila Kiskéry

Communications & Marketing



Sibylle Aeberhard



Christine Allemann



Katharina Gettmann



Anne-Catherine Clément



Thomas Schneider

Administration



Ana-Karin Eidelstein,
Assistenz Direktion



Iris Schädoli,
Empfang



Feriz Hoti,
Hauswart



Fisnik Hoti,
Lernender

educationsuisse



Barbara Sulzer-Smith,
Leiterin



Ruth von Gunten



Anja Lötscher



Olivia Walani



Loic Roth,
Leiter



Sibylle Kappeler



Ariane Roulet



Jürg Buri, Botschafter 1

- 1) Die Konsularische Direktion im EDA
- 2) Ausblick 2. Semester 2017
- 3) Fragen & Antworten

Unsere Kunden:

- I. 775'000 Auslandsschweizer (+ 2-3% Jahr)
- II. 12.5 Mio. Schweizer im Ausland (+ 25 %)
- III. 0,5 Mio. Besucher der Schweiz / Visa (stabil)

Unsere Bestseller:

- I. Visa: rund 500'000/ Jahr
- II. An- / Ab- / Ummeldungen: Rund 200'000 / Jahr
- III. Ausweise: rund 70'000 / Jahr
- IV. Zivilstandsänderungen: Rund 50'000 / Jahr

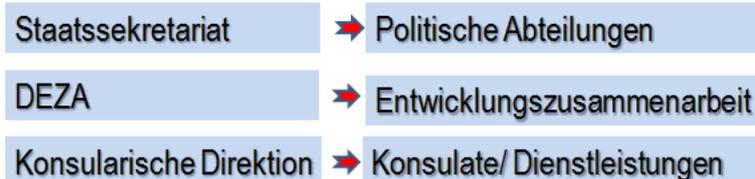
Aber auch: Bestätigungen, Konsularschutz, Sozialhilfe, Fundgegenstände, Asylbefragungen etc.



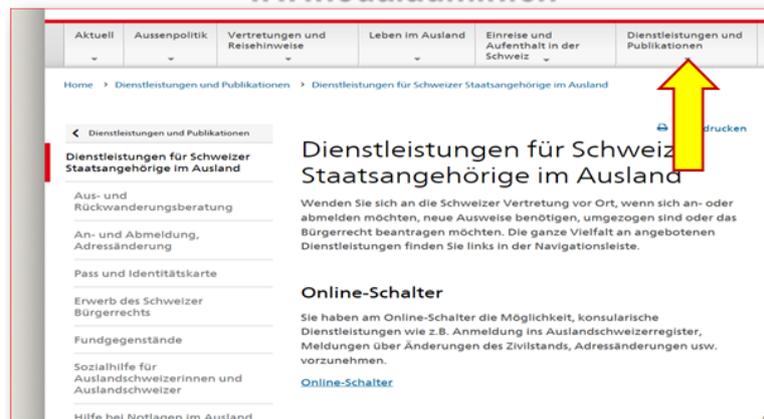
1501

Aus Wikipedia: Die Aare, die zwar kürzer als der Rhein ist, aber mit einem durchschnittlichen Abfluss von 560 m³/s deutlich wasserreicher als der Rhein mit 439 m³/s, und damit der hydrologische Hauptstrang des gesamten Flusssystemes.

I. Die Konsularische Direktion im EDA



Informationszentrum für Auslandsschweizer
www.eda.admin.ch



Onlineschalter für Auslandschweizer

The screenshot shows the EDA website interface. At the top, there is a navigation bar with 'Login Online-Schalter', 'Helpline', and 'Kontakt' links. A yellow arrow points to the 'Land' dropdown menu. Below the navigation bar, there is a search bar and a main content area with the title 'Online-Schalter Auslandschweizerinnen und Auslandschweizer'. The page content includes a sidebar with various service categories and a main text area with the heading 'Anmeldung Online-Schalter'.

Helpline EDA

The screenshot shows the 'Helpline EDA' page. It features a 'Kontakt' section with the following information:
Helpline EDA
 Effingerstrasse 27
 3003 Bern
 Telefon
 +41 800 24-7-365 /
 +41 58 465 33 33
 Fax
 +41 58 462 78 66
 helpline@eda.admin.ch
 Below this is a 'Reisehinweise' section and a 'Leben im Ausland' section. A logo for 'HELPLINE EDA' is also visible.

II. Ausblick auf das 2. Semester 2017

- ▶ Umsetzen Leistungsauftrag 2018 - 2021:
 - Übergabe der Produktion Revue Suisse an die ASO
 - Schritte zu einem repräsentativeren Wahlverfahren
- ▶ Digitalisieren: Sammeln E-Mail-Adressen, Aktualisieren eVERA
- ▶ Stärken der Bindung zu jungen Auslandschweizern

III. Die Delegierte für Auslandschweizerbeziehungen des EDA stellt sich vor:

Frau Simone Flubacher



9

Fragen und Antworten

The banners promote the 'itineris' app. The top banner (French) says 'Départ réfléchi. Voyage réussi.' and 'Voyagez avec l'itinerisApp. Conseils aux voyageurs, Helpline et informations importantes. Disponible sur iOS et Android.' The bottom banner (German) says 'Plane gut. Reise gut.' and 'Reisen Sie mit der itinerisApp. Reisehinweise, Helpline und wichtige Informationen. Verfügbar auf iOS und Android.'

Danke für Ihr Interesse!

juerg.burri@eda.admin.ch

11

Annexe 4

Eingereicht von John McGough, Delegierter aus Ungarn
Eingereicht am 5. Juni 2017

Resolution Klage gegen die Postfinance

Der Auslandschweizerrat nimmt mit grossem Bedauern zur Kenntnis, dass die zuständige Bundesrätin und Postministerin, Doris Leuthard, der ASO eine abschlägige Antwort auf die am 25.3.2017 beschlossene Resolution erteilt hat und damit nicht gewillt ist, die Rechtsgrundlagen der PostFinance so zu ändern, dass die Auslandschweizer denselben Zugang zu den Dienstleistungen der PostFinance haben, wie die Personen mit Wohnsitz in der Schweiz.

Der Auslandschweizerrat sieht deshalb keine andere Möglichkeit als die Rechte der im Ausland lebenden Schweizer Bürger auf dem Rechtsweg einzufordern. Der Auslandschweizerrat beauftragt deshalb den Vorstand, die notwendigen Schritte an die Hand zu nehmen und die Postfinance zeitnah zu verklagen. Als Basis dazu soll die Rechtsauffassung dienen, wonach die eingeschränkte Servicebereitschaft der Postfinance gegenüber Schweizer Bürgern im Ausland, für die keine Rechtsgrundlage besteht, als Diskriminierung gewertet werden kann.

Durch John McGough zurückgezogen am 18.08.2017

*Déposée par John McGough, Délégué de Hongrie
Déposée le 5 juin 2017*

Résolution relative à la plainte déposée contre PostFinance

Le Conseil des Suisses de l'étranger (CSE) prend connaissance avec regret de la décision prise par la Conseillère fédérale et ministre en charge de la Poste, Doris Leuthard, de rejeter la résolution adoptée par l'Organisation des Suisses de l'étranger (OSE) le 25.3.2017 et de refuser toute modification des bases légales de PostFinance – condition sine qua non pour garantir aux Suisses de l'étranger le même accès aux prestations de PostFinance que les personnes domiciliées en Suisse.

Le Conseil des Suisses de l'étranger n'entrevoit désormais d'autre issue, pour défendre les droits des citoyens suisses demeurant à l'étranger, qu'un recours en justice. Aussi sollicite-t-il du Comité qu'il entreprenne les démarches nécessaires pour porter plainte contre Postfinance dans les plus brefs délais. Cette plainte sera motivée par la restriction des services bancaires offerts par Postfinance aux ressortissants suisses résidant à l'étranger: une restriction sans fondement juridique, dès lors assimilable à une discrimination à leur endroit.

Résolution retiré par John McGough le 18.08.2017